ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
Association loi 1901 - affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture – Reconnue d'Utilité Publique

Association Canine Territoriale ACTLR Languedoc Roussillon

CARCASSONNE
CATHARE DOG SHOW
2 Expositions Canines NATIONALES

CENTRALE CANINE

Exposition avec attribution du CACS de la SCC

Rejoignez nous sur : https ://www.facebook.com/groups/504307233075297/?fref=ts

Hippodrome de la Fajeolle à Carcassonne
LES 20 ET 21 MAI 2023, 2 JOURS ► 2 EXPOSITIONS
Jugements à horaires
Entrée des exposants 30 mn avant le jugement du 1er chien

Engagements papier : 1 seul tarif
Clôture le 5/05/2023 (date de réception chez Cédia)

Internet : 1 seul tarif
Clôture le 7/05/2023 minuit sur https://cedia.fr
L'ACTLR demande 1 € supplémentaire par transaction sur internet pour les frais bancaires

Ces dates sont définitives, il n'y aura aucune prolongation.

ENGAGEMENTS À ADRESSER À :
CEDIA - Exposition de Carcassonne
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

RENSEIGNEMENTS :
04 67 70 10 05 - E-mail : actlr34@free.fr

POUR LES ENGAGEMENTS

En classe Champion :
► joindre obligatoirement la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements.

En classe travail :
► joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe.

Exposition sans cage, sauf pour les meutes
Parking GRATUIT réservé aux exposants

Remboursement
en cas d'annulation par l'organisateur

CSAU samedi et dimanche
30 € (chaque jour)
Inscription le jour de l'exposition au secrétariat

CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR
LE SAMEDI ET LE DIMANCHE
Voir nouveau règlement SCC
Inscription en ligne obligatoire (8 € chaque jour)

Sur le Ring d'Honneur samedi à partir de 15h00
• Best in show des Baby TP, Puppy TP, des meilleurs Jeunes et meilleurs Vétérans, des meilleurs classes Travail et Champion
• Défilé des Meilleurs de Race

Sur le Ring d'Honneur dimanche
• Supreme Best in show

ENTRÉE VISITEUR GRATUITE.
SORTIE LIBRE APRÈS JUGEMENT.

ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN®

La carte d'exposant et les cartons numéros vous seront envoyés dans la semaine qui précède l'exposition.

Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non engagés.

Il est fortement recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chenil

Réalisation CEDIA SARL - RCS Strasbourg 389912189 - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - INTERNET : https ://cedia.fr

COMPOSITION DU JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

SAMEDI 20 MAI		Groupe 01		DIMANCHE 21 MAI
CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)		Berger américain miniature, Berger blanc suisse, Berger de Beauce, Bergers allemands, Berger de Croatie, Chiens de berger belge, Colley barbu, Schipperke		STIBEL Gabriel (Macédoire)
GARNERO Jean-Claude		Berger australien		STIBEL Gabriel (Macédoire)
STIBEL Gabriel (Macédoire)		Races non citées		CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. SOULAT				
		Groupe 02		
GARNERO Jean-Claude		**Bulldog Continental**	**spéciale**	SOULAT Raymond
SOULAT Raymond	**spéciale**	**Dogue argentin**		GARNERO Jean-Claude
KOZMA-BORBE Tiberiu (Roumanie)		**Shar Pei,** Boxer, Bulldog anglais, Dobermann, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin napolitain, Pinscher, Rottweiler, Schnauzer, Terrier noir russe	**spéciale**	GARNERO Jean-Claude
SOULAT Raymond		Tosa		GARNERO Jean-Claude
GARNERO Jean-Claude		Races non citées		SOULAT Raymond
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. GARNERO				
		Groupe 03		
CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)		Bedlington Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Fox-Terriers, Russell Terriers, Kerry blue Terrier		STIBEL Gabriel (Macédoire)
CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)		**Terriers d'Ecosse**	**spéciale**	O'CONNOR Ruth
STIBEL Gabriel (Macédoire)		Airedale, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Staffordshire américain, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Sealyham Terrier		CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)
STIBEL Gabriel (Macédoire)		Staffordshire Bull Terrier, Terrier du Yorkshire, Irish soft coated wheaten Terrier, Races non citées		CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. SOULAT				
		Groupe 04		
MITREVSKI Stefan (Macédoine)		Teckels		OLIVEIRA Rui (Portugal)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. SOULAT				
		Groupe 05		
OLIVEIRA Rui (Portugal)		Laika de Iakoutie		CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)
MITREVSKI Stefan (Macédoine)		**Eurasier**	**spéciale**	OLIVEIRA Rui (Portugal)
MITREVSKI Stefan (Macédoine)		Akita, Akita, Akita américain, Basenji, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Esquimau canadien, Chien du Groenland, Norsk elghund, Chien norvégien de macareux, Laika russo-européen, Laika de sibérie orientale, Laika de sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de laponie, Spitz des visigoths, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Jindo coréen, Chow Chow, Malamute de l'Alaska, Samoyède, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba inu, Shikoku		CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)
OLIVEIRA Rui (Portugal)		Chiens nus du Mexique et du Pérou, Husky sibérien, Spitz allemands, Spitz japonais, Spitz italien, Races non citées		MITREVSKI Stefan (Macédoine)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. SOULAT				
		Groupe 06		
ESCANDE Samuel		Fauves de Bretagne		OLIVEIRA Rui (Portugal)
SALLET Christian		Ariégeois, Basset artésien normand, Basset suédois, Billy, Grand bleu de Gascogne, Basset bleu de gascogne, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Grands Anglo-français, Races non citées		OLIVEIRA Rui (Portugal)
OLIVEIRA Rui (Portugal)		**Beagle, Beagle Harrier, Harrier**	**spéciale**	VILLENAVE Jean-François
OLIVEIRA Rui (Portugal)		Basset Hound, Dalmatien, Griffons vendéens		SALLET Christian
		Groupe 07		
OLIVEIRA Rui (Portugal)		**Braque Italien, Spinone, Braques français,** Braque d'Auvergne, Braque du Bourbonnais, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard, Setter anglais	**spéciale**	MUSEREAU Yannick
MUSCARI Fabrice	**spéciale**	**Pointer**		MUSEREAU Yannick
CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)		Braque allemand, Braque de l'Ariège, Braque Saint Germain, Braques de Weimar, Races non citées		OLIVEIRA Rui (Portugal)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. SOULAT				
		Groupe 08		
MUSEREAU Yannick		Golden, Labrador, Retriever de la nouvelle ecosse, Retrievers, Races non citées		KOZMA-BORBE Tiberiu (Roumanie)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. MUSEREAU				
		Groupe 09		
SALLET Christian		Carlins, Boston Terrier		ZOLOTUHINA Anastasia (Macédoine)
SOULAT Raymond		Bichons, Petits chiens Lion, Ratier de Prague, Coton de Tuléar, Chien Chinois à Crête		OLIVEIRA Rui (Portugal)
OLIVEIRA Rui (Portugal)		Chihuahuas		ZOLOTUHINA Anastasia (Macédoine)
OLIVEIRA Rui (Portugal)		Cavalier king charles spaniel, King charles spaniel		SALLET Christian
ZOLOTUHINA Anastasia (Macédoine)		Bouledogues français, Petits chiens russes		SALLET Christian
OLIVEIRA Rui (Portugal)		**Epagneuls Japonais, Pékinois,** Races non citées	**spéciale**	SALLET Christian
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. SALLET				
		Groupe 10		
MITREVSKI Stefan (Macédoine)		Barzoï, Saluki, Races non citées		CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS :				
		Races non reconnues par la F.C.I.		
CATALAN Luis-Manuel-Calado (Portugal)		Bruno Saint-Hubert, Cursinu, Pluricolores à poil frisé, Races non citées		OLIVEIRA Rui (Portugal)
CONFIRMATION DES JUGES ETRANGERS : M. SOULAT				

ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN® ROYAL CANIN®

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS NATIONALES

L'EXPOSITION SE TIENDRA À CARCASSONNE
PARC DES EXPOSITIONS - LES 20 et 21 MAI 2023

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les jugements commenceront à 9h00 précises.

LOGEMENT - Exposition sans cage, sauf pour les meutes. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS – LIBRE

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT
Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.
Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.
CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).
Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.
JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.
PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois
BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois
Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES
MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Languedoc-Roussillon et restera acquis à l'organisateur, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée au 5 mai 2023 - date de réception ; sur internet : 7 mai 2023. Tout engagement parvenant après cette date (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire» ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.
Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).
Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.
Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS :
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.
Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : ***12 mois sauf***
Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _ 15 mois
Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
Gr. 3 : Staffordshire Américain_____ 15 mois
Gr. 4 : Teckels _____ 15 mois
Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland _____ 15 mois
Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
Gr. 8 : Retrievers _____ 15 mois
Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 110 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.
Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION
(à joindre à l'engagement)

2e page de couverture	150 €
3e page de couverture	150 €
1 page intérieure	80 €
1/2 page	50 €

Concernant la caudectomie, l'otectomie ainsi que les chiens de 2e catégorie, veuillez consulter le règlement sur le site de la SCC.

Feuillet à conserver par l'exposant

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (Reconnue d'utilité publique)

CARCASSONNE - CATHARE DOG SHOW - 20 ET 21 MAI 2023

Demande d'engagement à renvoyer à Cédia - Exposition de Carcassonne
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Réservé à Cédia
N° d'enregistrement :

Remplissez soigneusement et complètement cette demande d'engagement, et renvoyez la feuille (avec votre règlement libellé à l'ordre de l'ACTLR) à l'adresse indiquée ci-dessus. Photocopies acceptées - 1 chien par feuille.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° LO : _____
tatouage ou transpondeur

Nom du Chien : _____

_____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Poil : Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.

Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Né le : _____/ _____/_____ Sexe : Mâle ❑ Femelle ❑

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

Pays _____ E-mail : _____ Tél : _____

Classe d'engagement sans précision ci-dessous, le chien sera inscrit selon l'âge, en classe Ouverte, Jeune, Puppy ou Baby :

Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne Concourant pas ❑ Meute ❑ Lot d'Affixe ❑ Lot Reproducteur ❑ Paire ❑ Couple ❑
(joindre impérativement attestation SCC pour la classe travail et la copie du diplôme de Champion pour la classe Champion) Confirmation avec exposition (gratuite) ❑

Inscription Jeune présentateur (samedi ❑ dimanche ❑)

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie d'âge : ❑ 10-13 ans ❑ 14-17 ans

N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.

Le catalogue pourra être acheté sur place à 5 €

CACS uniquement Samedi 20 mai ❑ **CACS uniquement** Dimanche 21 mai ❑ **Les deux CACS** 20 et 21 mai ❑

Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.

Clôture internet le 15 mai 2022.

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central de la SCC	CACS I		CACS II		CACS I + CACS II		Somme versée
	Membre ACTLR	Non membre	Membre ACTLR	Non membre	Membre ACTLR	Non membre	
1er chien	35 €	40 €	35 €	40 €	67 €	76 €	
2e chien	33 €	35 €	33 €	35 €	62 €	67 €	
3e et 4e chien	31 €	33 €	31 €	33 €	58 €	62 €	
5e chien et suivants	14 €	15 €	14 €	15 €	26 €	28 €	
Tarif « Famille nombreuse » 6 chiens engagés en individuels, appartenant au même propriétaire	135 €	155 €	135 €	155 €	230 €	250 €	
Chien supplémentaire engagé en individuel	14 €	14 €	14 €	14 €	22 €	22 €	
Baby, Puppy, Vétéran	23 €	23 €	23 €	23 €	42 €	46 €	
Meute (Terriers, Teckels, Chiens Courants)	68 €	75 €	68 €	75 €	130 €	140 €	
Chien supplémentaire de la meute	13 €	13 €	13 €	13 €	20 €	20 €	
Lot Affixe et Reproducteur	12 €	15 €	12 €	15 €	20 €	22 €	
Paire et Couple	12 €	15 €	12 €	15 €	20 €	22 €	
Chien ne concourant pas	10 €	10 €	10 €	10 €	15 €	15 €	
Jeunes Présentateurs	8 €		8 €		❑ samedi : 8 € ❑ dimanche : 8 €		
Catalogue (achat en ligne)	4 € (sur place 5 €)		4 € (sur place 5 €)		❑ samedi : 4 € ❑ dimanche : 4 €		
Adhésion ACTLR *(remplir le bulletin au verso)*	❑ 15 € Adhésion Individuelle ❑ ou 20 € si Adhésion Couple						

Paiement par ❑ Mandat ❑ Chèque **Libellé au nom de l'Association Canine Territoriale du Languedoc Roussillon**
Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.

JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT :

- Une photocopie du certificat antirabique pour les chiens de 2e catégorie et ceux en provenance de l'étranger
- Une photocopie de l'attestation SCC pour l'engagement en classe travail ou copie du titre de champion pour la classe champion

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.
Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____

le _____

Signature du propriétaire :

Feuillet à adresser à Cédia - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

BULLETIN D'ADHÉSION Á L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Affiliée à la Centrale Canine (*reconnue d'utilité publique*) - Ass. Loi 1901

FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE

- ❑ MONTANT ADHÉSION INDIVIDUELLE (+ de 18 ans) ..... **15 Euros ***
- ❑ MONTANT MEMBRE BIENFAITEUR (+ de 18 ans) ..... **30 Euros ***
- ❑ MONTANT ADHESION COUPLE **(deux noms, une seule adresse)** ..... **20 Euros ***

* cochez la case correspondante

Règlement Général de la Protection des Données (entrée en vigueur le 25 mai 2018)
Alinéa 1 : J'autorise l'ACT-LR à utiliser mes données uniquement dans un but informatif et dans le cadre strict des activités reconnues par la SCC.
Alinéa 2 : J'interdis l'ACT-LR de vendre, céder ou diffuser mes données dans tout autre domaine que celui mentionné dans l'alinéa 1.

Le(s) soussigné(s), demande(nt) mon (notre)

❑ RENOUVELLEMENT ou ❑ NOUVELLE ADHESION POUR 2023

Veuillez préciser le N° Adhérent 2022 …….

Mme ❑ M. ❑ Nom :..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

2ème ADHERENT SI ADHESION COUPLE

Mme ❑ M. ❑ Nom :..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Membre d'un club d'utilisation, si oui, nom du Club et son N° d'identification S.C.C.: .....

Une carte provisoire vous sera adressée et votre adhésion ne deviendra définitive qu'après approbation en réunion de Comité.

Réservé à l'ACTLR

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE (*et Pays s'il y a lieu*) : .....

TELEPHONES (*fixe ou mobile*) : .....

E-mail en lettres capitales (OBLIGATOIRE).....

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon et m'engage à les respecter.**

Je suis majeur(e) et présenté(e) par M. Mme : ..... (Sociétaire de l'ACTLR)

Date & Signature(s) obligatoire(s) **1ère Signature** **2ème Signature** *(obligatoire si cotisation couple)*

Je règle ma cotisation dans le courant du 1er trimestre de chaque année civile. L'adhésion donne droit à une réduction sur les droits d'engagement à nos expositions, à l'entrée gratuite dans le cadre d'une exposition payante, à nos services de renseignements. *Conformément à la déclaration faite auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté, les informations mentionnées ci-dessus ne seront utilisées qu'à usage interne.*

☐ **Je règle ma cotisation directement à l'ACTLR et je l'adresse à l'ACTLR**
☐ **Je règle ma cotisation par l'intermédiaire de mon club et mandate son Président pour la reverser à l'ACTLR**
☐ **J'ai réglé en ligne par Carte Bancaire sur cedia.fr et je renvoie mon bulletin d'adhésion dument rempli à l'ACTLR**

Les paiements doivent être adressés individuellement à :
Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon B.P. 31 – 34671 BAILLARGUES Cedex

Zone d'influence : **AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES**
Pour nous écrire : B.P. 31 - 34671 BAILLARGUES Cedex - E-Mail : actlr34@free.fr
os Bureaux : Parc d'Activités Aftalion – Espace Bernard Aujolas - 2 rue François Perroux - 34670 BAILLARGUES - ☎ 04.67.70.10.05

ROYAL CANIN®